

Compte-rendu du Conseil d'Habitants du 15 Janvier 2019

Modérateur : Jean Rossignol. Secrétaire : Renée Lebœuf. 33 présents, 8 excusés.

M. le Maire de Mancey est présent en fin de séance, à la demande du Conseil d'Habitants.

Résultats des consultations sur la sécurité à Dulphey et au Moulin Mutin qui ont eu lieu en novembre dernier (Josiane Zarka).

Les résultats des consultations ont été portés à la connaissance de tous les habitants de Mancey et communiqués aux membres du conseil municipal. Les élus donneront des éléments de réponses après le prochain conseil municipal. A Dulphey, sur 85 personnes rencontrées, 78 considèrent qu'il est nécessaire de compléter la signalétique actuelle. Les propositions principales sont : Pose d'un panneau clignotant : *vous n'avez pas la priorité* et la mise en place d'un passage piéton au niveau du croisement de la départementale et de la rue de la fontaine. Au Moulin Mutin une nouvelle réunion doit avoir lieu avant traitement des propositions par la Mairie.

Compteurs Linky (Gérard Morin)

Les habitants de Mancey ont commencé à recevoir des courriers de leur fournisseur d'électricité et d'Enedis annonçant l'installation prochaine des compteurs Linky. La période prévue s'étend entre février et juin 2019. Certains ont appelé OTI France pour préciser qu'ils refusaient Linky. Leur demande a été enregistrée par OTI sans difficulté, d'autres n'ont pas répondu et attendent l'appel d'OTI. Gérard rappelle les modalités de refus des compteurs (lettres recommandées avec AR à Enedis, OTI France à Champforgeuil et une copie du courrier à la mairie). Pour la conduite à tenir vis-à-vis des poseurs, contacter Allimancey par e-mail. Une réunion d'information débat est organisée à Tournus le 25 janvier au Palais de Justice à 19h.

Organisation d'un débat citoyen à Mancey. Jean Rossignol expose le sujet

Echanges sur la méthode : Qui pilote le débat et choisit les thèmes ?

C'est un mouvement social qui a contribué à ouvrir le débat par le bas. Qui choisit les thèmes du débat ? Le pouvoir en place ou les citoyens eux-mêmes ? Après discussion, les participants au Conseil d'Habitants considèrent que les citoyens sont libres de choisir les thèmes et de donner leurs avis.

Faut-il que le débat soit organisé sous l'égide de la Mairie pour que tous s'y retrouvent ou bien pilotée par les citoyens eux-mêmes ? C'est la vocation du Conseil d'Habitants d'organiser le débat en collaboration avec les élus. D'autant que ce dernier expérimente déjà une démarche de consultation connue des habitants. Le maire lui-même préfère que le débat soit organisé par Conseil d'Habitants (voir plus bas). Il paraît juste à tous de le faire en association avec le Conseil Municipal.

Echanges sur les thèmes :

S'appuyer sur les besoins locaux pour que chacun puisse s'exprimer notamment sur les questions de l'environnement. Exemple : comment produire de l'énergie dans le bassin de

vie ? Les exigences locales ou générales comme les services publics, l'augmentation du pouvoir d'achat, la justice sociale et fiscale ont besoin en même temps d'une réflexion plus globale. Si on ne veut pas en rester seulement à l'énoncé des revendications mais réfléchir à des solutions, notamment financières, il faut pousser la réflexion et le débat au-delà du périmètre de la commune vers des dimensions nationales voire internationales.

Le pouvoir s'éloigne des citoyens. Que devient le pouvoir des maires ? Exemple : les maires qui ont pris des arrêtés anti-Linky et ont été contrés. Le thème de l'Europe est évoqué.

Intervention de Mr le Maire :

A ce jour, les maires n'ont pas encore reçu d'informations du gouvernement pour l'organisation du grand débat. L'association des maires de France ne veut pas se mettre au service du pouvoir. L'Association des Maires Ruraux a fait une synthèse des cahiers de doléances remplis par habitants de leurs communes.

Il fait des propositions sur l'organisation du débat citoyen à Mancey

Il n'est pas favorable à un double pilotage par la Mairie **et** par le Conseil d'Habitants. Sa préférence irait au pilotage par le Conseil d'Habitants en collaboration avec les élus. Il propose de retenir trois ou quatre thèmes concernant l'économie, le social et l'environnement. Organiser une soirée par thème. Puis faire une synthèse et une mise en forme approuvée par tous. Mise en place d'une boîte mail commune (CH et mairie) pour recueillir les propositions et avis. Enfin, il rappelle qu'il envisage des réunions de quartiers notamment sur le PLUI.

Des intervenants préfèrent l'expression écrite des habitants plutôt que l'organisation de débats.

Selon le gouvernement la clôture du grand débat doit avoir lieu le 15 mars. Des intervenants pensent que c'est trop court pour avoir un débat en profondeur. Nous sommes libres de ne pas nous en tenir au calendrier officiel. D'autres font remarquer que la lettre de Macron est très fermée et que la synthèse des débats est déjà en train de s'écrire.

La coordination et le groupe de travail *consultation des habitants* élargi se réuniront mardi 22 Janvier à 20h30 Salle de la bibliothèque afin d'élaborer l'invitation aux débats citoyen. Compte tenu de l'organisation du débat citoyen, le point à l'ordre du jour concernant le PLUI est remis au prochain CH et la date du prochain Conseil d'Habitants sera fixée ultérieurement.

Libre réactions/propositions de chacun/ à retourner par mail habitants@mancey.fr ou aux boîtes à lettre : Le Bourg : L et G Sion. Dulphéy : A et G Morin. La Bussière : M et M Littfass. Moulin Mutin n°4 : Daniel Wastyn.